

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES



Appel d'Offres N°07/2022 relative au choix d'un commissaire aux comptes au titre des années 2022-2023-2024

L'Agence Nationale des Fréquences lance un appel d'offres ayant pour objet le choix d'un commissaire aux comptes au titre des années 2022-2023-2024

Les experts comptables membres de l'OECT intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Ressources (Service des Achats) au siège de l'Agence Nationale des Fréquences sis au 39, Rue Hasdrubal, Tunis Belvédère 1002.

Chaque offre est composée de :

- Documents administratifs exigés dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières,
- L'offre technique;

La date limite de la réception des offres est fixée au **18 juillet 2022 à 11h00mn;**

Toute offre parvenue après l'heure et la date limite de réception des offres sera rejetée.

L'ouverture des offres est **non publique**, et ce sera le **18 juillet 2022 à 11h30mn**